



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION LOCALE DE SUIVI ISDI

Date : 18 mars à 9H00 dans les bureaux TERSEN

Personnes présentes :

Commission : MM. - KLEIJN – PERCHAT – POURADE - TABORSKI – MELOT

Tersen Cosson : MM. DEGAND – DUILHE – BOSSERT

Personne absente : M. JEAN-BAPTISTE

Personnes excusées : M. ARNOULD.

La réunion a lieu dans les bureaux de TERSEN Ets Cosson de Louvres car la base vie de l'ISDI est en cours de déménagement. La nouvelle base de vie extension Est est planifiée courant cet été. Un point de communication sur site pourra être planifié à cette occasion (LB).

Après un tour de table, nous procédons à l'ordre du jour via la documentation de présentation préparée par M. DEGAND.

Notes complémentaires à cette présentation (n° page):

TERSEN va informer la préfecture au printemps 2025 d'un report de la date de fin Puiseux 1 du 30/06/2025 pour fin septembre 2025 afin de permettre une finalisation des apports de matériaux inertes et des remises en état agricole sur Puiseux 2 et 1 à la bonne saison estivale. La cessation définitive se fera par la transmission d'un dossier spécifique auprès la préfecture et certainement d'une visite d'inspection sur le site (DRIEAT 95). Le plan de récolement sera à ce stade transmis à la préfecture, au Maire et au propriétaire. Le traitement d'instruction en est assez long et la libération administrative définitive est prévue courant 2026.

M. Degand rappelle pour mémoire les objectifs associés à la création de ISDI de Puiseux-en-France dès 2016 : la résorption des problèmes hydrologiques :

- Redresser la topographie des terrains agricoles,
- « remonter » les bonnes terres avec une répartition plus homogène,
- Intégrer des corridors écologiques,
- Introduire des améliorations paysagères et des cheminements reliant les secteurs habités actuels et futurs (éco-quartiers)

Le thème de la rétrocession des éléments (talus, chemin...) pourra être abordé en 2026 et nécessitera l'organisation de rencontres entre TERSEN, la commune, la CARPF et le département du Val d'Oise, afin d'étudier les gestionnaires de la coulée verte après la fin des aménagements.

A noter la profondeur importante du fossé au niveau du pont RD9. Cet endroit est jugé dangereux et mérite une protection adéquate. TERSEN n'étant pas gestionnaire sur ce linéaire foncier hors ISDI, le gestionnaire (SIAH) en sera informé (→ JJP)

7 : Afin de mieux protéger les plantations contre d'éventuels dégâts de gibier, les chasseurs locaux pourraient demander une augmentation du plan de chasse. A voir avec la société de chasse locale (→ FK)

10 : L'installation de cette nouvelle base de vie et la déconstruction de celle de Puiseux 1 s'associeront à de nouvelles nuisances sonores depuis ce secteur, qui sont particulièrement insupportables pour les riverains : bip classique et surtout le claquement des chenilles. Un échange porte sur les mesures prises ou à prendre par TERSEN :

- Assurer que les camions sont équipés de cri du lynx (cri qui se règle ! DM). Pour rappel tous les camions TERSEN et commandités par TERSEN sont équipés du cri du lynx. TERSEN fera un rappel à ses clients extérieurs que le cri du lynx est exigé.
- Communiquer via « TERSENetmoi » les périodes de travaux intensifs, y compris la temporalité
- Créer un merlon temporaire complémentaire coté Puiseux 1 afin de limiter les émissions sonores avant les travaux de déménagement de la base vie actuelle (FP) et de fin d'aménagement des terrains agricoles de Puiseux 1. 13 : après analyse affinée des mesures de poussière, tenant compte des emplacements des capteurs, l'orientation du vent, la comparaison des graphiques... nous concluons de les mesures démontrent qu'une éventuelle nuisance de poussières par l'exploitation TERSEN n'est pas démontrée.

Le CLS demande à TERSEN de fournir les résultats enregistrés sur le niveau sonore des derniers jours. TERSEN a transmis, postérieurement à la date de la CLS, les résultats et ces derniers n'ont montré aucun dépassement. TERSEN envisage de réorganiser le nombre et le positionnement des capteurs à l'issue des aménagements de Puiseux 2 et 1 : Une alternative possible serait de réduire les capteurs (2 au lieu de 3 (Val des Templiers) et de doubler les campagnes de contrôles annuelles périodiques (Bruit/Poussières).

28 : ces pages montrent les efforts structurés et suivis pour la diversité écologique et leurs effets convaincants. L'enrichissement en espèces faunistiques des milieux écologiques progresse d'année en année au sein de la coulée verte. L'entretien des zones plantées et écologiques est assuré par TERSEN pendant toute la durée des aménagements.

36 : Les résultats des diagnostics archéologiques ne sont pas disponibles dans l'immédiat selon les préconisations du service patrimoine de la DRAC Ile-de-France, afin de préserver toutes découvertes d'éventuels pillages. Nous pourrions avoir plus de résultats présentés après la fin des aménagements.

41 : Vu le succès des visites passées, de nouvelles visites pédagogiques pourront être proposées à l'école Marcel PAGNOL (FK).

En fin de réunion, le CLS revient sur l'impact du chantier sur les habitants.

Nous observons que la société TERSEN fait tous les efforts pour atténuer les nuisances. Cela pourrait certainement moins bien se passer avec d'autres exploitants. Néanmoins, les nuisances restent et sont parfois insupportables pour les riverains les plus proches.

A la question relative à d'autres projets dans le secteur de Puiseux-en-France, TERSEN ne se ferme aucune porte.

Le CLS redemande à ce que la date de fin du chantier soit respecté, et qu'aucun autre chantier ne soit entamé sur le secteur de Puiseux en France.

Fin de réunion à 12H00.

Actions :

Communication fossé dangereux : JJP → SIAH

Proposition nouvelle visite écologique : FK → Mme Lemaire